

## CONSULTATION DES HABITANTS

DU 27 SEPTEMBRE  
AU 15 OCTOBRE  
2021

Parc éolien du Lomont - Crosey-le-Grand (25)

# PROJET ÉOLIEN PARTICIPATIF À L'ÉTUDE

## NANCRAY (25)

**D**epuis plus d'un an, les élus des communes de Gennes et Nancray et la société locale Opale Energies Naturelles étudient la faisabilité d'un projet éolien en forêt communale. Une première lettre d'information vous a été distribuée en juillet dernier, présentant un potentiel de 4 éoliennes: 2 à Gennes, dans le bois du Vernois et 2 à Nancray, dans le bois de Faule.

Durant cet été, le conseil municipal de Gennes a décidé de ne pas poursuivre l'étude de faisabilité du projet sur son territoire. Ainsi, la zone de projet a été redéfinie, prenant place essentiellement sur la commune de Nancray. Elle offrirait alors la possibilité d'installer 3 éoliennes d'une puissance d'environ 4.2 MW.

Cette nouvelle configuration présente deux intérêts majeurs: la réduction de l'impact environnemental et paysager du projet ; et l'optimisation des retombées financières annuelles pour la commune de Nancray.

De plus, il répond aux volontés conjointes des élus, d'Opale et d'autres acteurs locaux comme la SEM EnR Citoyennes d'en faire un vrai projet participatif. Ainsi, le modèle de

développement proposé permettrait à la fois de faire bénéficier l'ensemble du territoire, et notamment des habitants, des retombées financières générées par la vente d'électricité produite ; et de participer à la gouvernance du parc pendant toute sa durée d'exploitation.

Sur la base de ce nouveau projet, les élus de Nancray organisent pendant 3 semaines, une consultation des habitants. Ainsi, du 27 septembre au 15 octobre, vous êtes invités à venir vous informer, à rencontrer les élus et la société Opale, à poser vos questions et à exprimer votre avis sur ce projet. Les modalités d'information et de recueil de avis sont détaillées au verso.

À la suite de cette consultation, le conseil municipal se prononcera sur la possibilité d'autoriser la société Opale à lancer les études sur le terrain. Si le projet se poursuit, vous serez régulièrement informés des nombreuses étapes qui jalonnent son développement : études techniques, environnementales et paysagères, délibérations intermédiaires, schéma d'implantation etc. jusqu'au dépôt du dossier auprès des services de l'État, qui piloteront ensuite son instruction.

# CONSULTATION DES HABITANTS

## DU 27 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2021

### MODALITÉS



## POUR CONSULTER LE SUPPORT D'INFORMATION



### AU FORMAT PAPIER

Aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Nancray :

lundi et mercredi : 9h - 12h/14h - 18h

mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois : 9h - 11h30



### AU FORMAT NUMÉRIQUE



Sur la plateforme Internet [nancray.projet-eolien.fr](http://nancray.projet-eolien.fr)



## POUR DONNER VOTRE AVIS



Par écrit, dans le registre papier mis à disposition à la mairie de Nancray



Sur la plateforme Internet, via le formulaire de recueil des avis : [nancray.projet-eolien.fr](http://nancray.projet-eolien.fr)



## POUR POSER VOS QUESTIONS

Vos élus et Opale Energies Naturelles répondront à vos questions lors de permanences, en mairie de Nancray :

- Mercredi 27 septembre de 17h à 20h
- Samedi 2 octobre de 9h à 12h

Et lors d'une réunion d'information à la salle du Vaizot de Nancray

- Vendredi 8 octobre à 20h

## POUR TOUTE QUESTION N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER

### LA MAIRIE DE NANCRAY



[contact@mairie-nancray25.fr](mailto:contact@mairie-nancray25.fr)  
03 81 55 21 66

### L'ÉQUIPE D'OPALE EN

Coralie VAILLANT, Chef de projet



[coralie@opale-en.eu](mailto:coralie@opale-en.eu)  
03 81 61 84 49